

INSCRIPTION AU PATRONAGE OU A L'AUMONERIE SCOLAIRE

Année scolaire 2021/2022

A remettre au père Axel Albar

10 place de l'Eglise 01340 Montrevel-en-Bresse

axel78marie13@hotmail.com

04 74 30 80 50 – 06 03 49 42 43

Je soussigné(e) :

En qualité de père, mère, tuteur (*)

Adresse :

Tél :

Courriel :

N° de la carte de sécurité sociale et de la carte vitale de l'assuré :

Enfant :

Né(e) le :

1) Autorise mon enfant à participer aux rencontres du patronage mercredi : *oui/non*.

La participation aux rencontres du mercredi ne nécessite pas de cotisation mais 3€ sont demandés pour le repas.

2) Autorise mon enfant à participer aux autres activités organisées par l'aumônerie scolaire (rencontres du samedi soir, sorties, camp...) : *oui / non*.

La cotisation pour participer aux activités de l'aumônerie autres que la pause du mercredi est de 49 €. Il est possible de payer la cotisation en plusieurs mensualités.

Une famille qui inscrit plusieurs enfants à l'aumônerie ou à la catéchèse peut déduire 5€ sur la cotisation du second, 10€ sur celle du troisième, 15€ sur celle du quatrième...

La cotisation couvre l'ensemble des activités proposées durant l'année scolaire 2021/2022 (rencontres, sorties, week-ends...) en dehors de la pause du mercredi. Une participation sera toutefois demandée pour le camp organisé début juillet 2022.

Une difficulté financière ne doit en aucun cas empêcher un enfant de venir à l'aumônerie. Les parents qui connaissent des difficultés financières sont donc invités à le dire simplement au père Axel Albar.

- 3) Autorise l'équipe d'encadrement, et éventuellement d'autres parents de l'aumônerie, à assurer le transport de mon enfant pour se rendre à l'aumônerie et être ramené dans sa famille : *oui / non*.**

En cas de besoin, l'aumônerie propose d'assurer le transport des jeunes jusqu'au lieu des rencontres. A la fin des rencontres, elle propose également d'assurer le transport des jeunes jusqu'à leur domicile ou tout autre lieu indiqué par les parents.

- 4) J'autorise mon enfant à rentrer à la maison seul à la suite des activités de l'aumônerie scolaire : *oui / non*.**

5) J'autorise le responsable de l'aumônerie (le père Axel Albar) ou son délégué à faire pratiquer, après avis médical et en cas d'urgence, tout acte médical ou chirurgical que son état nécessiterait pendant les activités de l'aumônerie.

6) J'autorise le responsable de l'aumônerie (le père Axel Albar) ou son délégué, à sortir mon enfant des urgences après avis médical.

7) J'accepte que mon enfant figure sur des photos ou vidéos publiés sur le site internet du diocèse ou de la paroisse ou sur un tract ou un journal du diocèse ou de la paroisse.

Autres enfants inscrits à l'aumônerie ou à la catéchèse :

Fait à

Le

Signature des parents :